

Formation Niveau IV

Conseiller Funéraire

Premier interlocuteur des familles, le Conseiller Funéraire assiste et accompagne les proches du défunt dans les démarches administratives que cette étape de la vie implique. Il les assiste et les guide, jouant un rôle capital dans le choix des produits et prestations funéraires engagés par la suite.

La diplomatie, le sens de l'écoute, la discrétion, la disponibilité et le tact sont les maîtres mots de cette profession au service des familles endeuillées.

Programme

Module 1 - 35h

Législation et réglementation funéraire

Module 2 - 14h

Pratiques et rites funéraires

Module 3 - 14h

Psychologie et sociologie du deuil

Module 4 - 7h

Connaissances administratives générales

Module 5 - 7h

Hygiène, sécurité et ergonomie

Module 6 - 42h

*Produits, services et conseils à la vente
Réglementation commerciale*

Module 7 - 7h

Encadrement d'une équipe

Module 8 - 14h

Conception et animation d'une cérémonie

Stage professionnel - 140h

Durée

280 heures :

140 heures de cours

140 heures de stage en entreprise

Prérequis

Langue française

Matériels requis

Ordinateur (avec micro et caméra)

Connexion internet

Modalités d'évaluation

Un stage pratique en agence de pompes funèbres

Une épreuve écrite *

Une épreuve orale *

*en présentiel

Tarif : 2 000 € TTC

Découvrez le détail de notre programme sur notre site
<https://philaeformation.fr/>

Modalités d'évaluation

Stage pratique :

- Le stagiaire devra participer à au moins 10 activités de la liste, citée dans le livret de suivi du candidat.

L'examen théorique :

- Questionnaire à choix multiple (QCM) ou à réponses courtes, 80 questions.
- Seuil d'admissibilité : 12/20.
- Surveillé par un membre du jury préfectoral.

L'épreuve orale :

- Entretien individuel de 20 minutes minimum devant un jury désigné par les préfetures, visant à évaluer la capacité du candidat à exercer la profession.
- S'appuie sur un rapport de stage rédigé à l'issue de la formation pratique (1 à 3 pages). Ce rapport sera consulté par le jury le jour de l'examen.
- Note éliminatoire : 5/20.

La note finale :

Cumul des notes obtenues avec la pondération suivante :

- Formation pratique (via livret de suivi de stage) : 20 % de la note finale.
- Épreuve écrite : 50 % de la note finale.
- Épreuve orale : 30 % de la note finale.

**Les épreuves écrite et orale ont lieu en présentiel
au centre de formation Philae Formation
228 rue de l'Écossais 69400 LIMAS**

Formation diplômante reconnue par le ministère de l'intérieur

Le contenu de cette formation répond aux exigences réglementaires telles que définies par les décrets 2020-648 du 27 mai 2020 et de l'arrêté ministériel de cette même date en application des lois 93-23 et 2008-1350



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Objectifs et résultats

Objectifs pédagogiques :

- Connaître ses rôles et missions au sein d'un établissement de pompes funèbres.
- Apprécier le cadre réglementaire applicable aux opérations et prestations funéraires.
- Adopter une attitude conforme à l'accueil du public, au positionnement d'encadrant et au travail en équipe.
- Intervenir et faire intervenir ses équipes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Identifier les attentes des clients selon les rites et pratiques funéraires de chacun et les mettre en œuvre en coordination avec une pluralité d'acteurs.
- Prendre la parole en public.
- Conseiller des consommateurs potentiellement vulnérables.

Résultats attendus :

- Recevoir et renseigner les familles pour toute question relative à l'activité funéraire. Notamment les prestations et fournitures nécessaires aux obsèques dans le respect de leur deuil.
- Organiser les obsèques avec la famille en déterminant les aspects techniques de la prestation et en présentant des produits dans le cadre d'une vente conseil.
- Mettre en place un plan de financement adapté.
- Saisir les devis et bons de commande.
- Renseigner les formulaires relatifs aux déclarations de décès.
- Appliquer les procédures relatives aux inhumations, exhumations et crémations.
- Assurer la conformité des documents administratifs, titres de concession et autorisations diverses.
- Coordonner et encadrer une équipe le jour des obsèques.
- Faire preuve de maîtrise de soi dans les situations difficiles.
- Facturer le dossier et assurer son recouvrement.

Contenu détaillé du programme

Législation et réglementation funéraire (35h)

- *Les pompes funèbres, une activité réglementée*
- *Le décès*
- *L'obstacle médico-légal et les infections transmissibles*
- *Le transport de corps sans cercueil (TSC)*
- *Le don du corps à la science*
- *Le séjour en chambre funéraire*
- *Les soins de conservation*
- *La mise en bière, mise en bière anticipée, fermeture du cercueil et scellés*
- *Transport après mise en bière et transports internationaux*
- *Le convoi*
- *La crémation*
- *La destination des cendres*
- *L'inhumation : cimetières et concessions*
- *L'inhumation : les démarches*
- *L'inhumation : la marbrerie*
- *Les exhumations & les réductions de corps*

Pratiques funéraires (14h)

- *Qu'est-ce qu'un rite funéraire ?*
- *Les rites catholiques*
- *Les rites protestants*
- *Les rites juifs*
- *Les rites musulmans*

Psychologie et sociologie du deuil (14h)

- *Sociologie du deuil*
- *Les symptômes du deuil*
- *Le Pré deuil*
- *Les 5 étapes du deuil : Du choc à la reconstruction*
- *Les moments forts dans la douleur*
- *Les deuils particuliers*
- *Savoir-être et attitude face aux proches endeuillés*

Contenu détaillé du programme

Connaissances administratives générales (7h)

- *La France et ses institutions*
- *Comment la Loi est-elle faite ?*
- *Le pouvoir local*
- *La surveillance des opérations funéraires*
- *Les réquisitions*

Hygiène, sécurité et ergonomie (7h)

- *Les risques liés à l'activité funéraire*
- *Les vaccinations obligatoires*
- *Equipements de sécurité dans le funéraire*
- *La thanatopraxie et les DASRI*
- *Conduite à tenir en cas d'exposition au sang*

Produits, services et conseils à la vente - Réglementation commerciale (42h)

- *Les cercueils*
- *Les urnes*
- *La prévoyance*
- *L'entretien famille*
- *La vente du cercueil*

Encadrement d'une équipe (7h)

- *Le management en général*
- *Le management d'un convoi en particulier*

Conception et animation d'une cérémonie (14h)

- *Maître de cérémonie : mode d'emploi*
- *Parler en public*
- *Une cérémonie, pourquoi est-ce important ?*
- *Préparation et rédaction d'une cérémonie*
- *Personnaliser une cérémonie*
- *Un exemple de recueillement standard au crématorium*
- *Un exemple de fin de cérémonie*

Informations pratiques

La formation est orchestrée par un ancien conseiller funéraire et directeur d'agence.

Notre centre de formation met à disposition du matériel funéraire pour permettre des mises en situation, et des visites sont également organisées (cimetière, chambre funéraire etc.)

Modalités d'accès :

- Centre de formation situé au premier étage d'un immeuble sans ascenseur (***pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter directement***)
- Adresse : 228 rue de l'Ecossois 69400 LIMAS
- Transports en commun : train gare de Villefranche-sur-Saône, bus
- Parking

Délais :

- 1 session de formation tous les 3 mois

Inscription :

- Entretien téléphonique et validation des prérequis par téléphone
- Prendre contact au : **04.28.39.07.77** ou par email à l'adresse suivante : ***contact@philaeformation.fr***

Moyens pédagogiques :

- Livret de formation
- Mises en situation
- QCM d'entraînement

Suites et débouchés :

- Exercer la profession de Conseiller funéraire, Maître de cérémonie, Porteur, Chauffeur, Fossoyeur
- Possibilité de poursuivre avec le niveau VI : Dirigeant funéraire

PHILAE ACQUISITION - 228 rue de l'Ecossois - 69400 LIMAS - Tel : 04.28.39.07.77
www.philaeservicesfuneraires.fr - contact@philaeservicesfuneraires.fr

S.A.S au capital de 2.000 euro - RCS VILLEFRANCHE SUR SAONE 878.507.219 - APE 9603Z - N° de TVA FR47878507219
Organisme de formation professionnelle enregistré sous le n°84691699069 auprès de la Préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat)